



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

SOCIETE MAURITANIEENNE DES HYDROCARBURES



Appel d'Offres national N°01/CPMP/ SMH/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) pour l'année 2025.
2. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) dispose de fonds, dans le cadre de l'exécution de son budget pour 2025, pour l'acquisition de véhicules.
3. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de véhicules.
4. Le présent appel d'offre est un appel d'offres national ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres du lundi au jeudi, de 9h00 à 16h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00, à l'adresse suivante :
Société Mauritanienne des Hydrocarbures,
ILOT K Rue 42-133 N° : 349
Nouakchott Mauritanie
Tél : + 222 45 25 59 93 - Fax : +222 45 25 59 92
E-mail : baha@smhpm.mr ;
Cc : ma.mohamedou@smhpm.mr ; secretariat.cpmp@smhpm.mr ;

6. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

- Les états financiers pour les trois derniers exercices certifiés par un expert-comptable agréé.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel, durant les trois (3) dernières années (2022/2023/2024), d'un montant équivalent à cinq millions N-Ouguiyas (5 000 000 MRU).
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) marchés similaires en volume et en nature, durant les cinq (05) dernières années. Des attestations de bonne exécution, délivrées par les maîtres d'ouvrage, devront être présentées à l'appui.
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur d'un montant équivalent à deux millions cinq cent mille N-Ouguiyas (2 500 000 MRU).

- Les candidats doivent être agréés en Mauritanie en tant que distributeur d'automobile
- Les candidats doivent disposer obligatoirement d'un service après-vente (garage, magasin de pièces de rechanges). Une visite de contrôle pourra être effectuée.

7. Le dossier d'Appel d'Offres, en version authentique cachetée par la CPMP de la SMH et la SMH pourra être obtenu auprès du Secrétariat de la CPMP de la SMH contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de vingt mille N-ouguiyas (20.000 N-UM) dans le compte de la SMH suivant, (seule la copie cachetée et paraphée du DAO fait foi) :

Titulaire du compte : Société Mauritanienne des Hydrocarbures			
Domiciliation : Nouakchott			
Banques	Agence	Compte	Clé RiB
Société Générale Mauritanie			
00012	00001	00000007195	30
Swift : BIIMMRMR IBAN : MR1300012000010000000719530			

8. Les soumissions d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.

9. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **19/06/2025 à 12 H00 TU** en quatre (04) exemplaires, en papier, dont un (1) original marqué comme tel et trois (03) copies + **une copie électronique, obligatoire pour les besoins d'évaluation.**

10. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **19/06/2025 à 12H10 TU**, par la Commission de Passation des Marchés Public de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à un millions cinq cent mille N-Ouguiyas (1.500 000 MRU) et d'une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : « A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la SMH : Marché pour la fourniture de véhicules à l'adresse suivante :

Tevragh Zeina, Ilot K **Rue 42-133 N° : 349 Nouakchott Mauritanie.**

12. Le délai maximal de livraison est de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires à compter de la date de la notification du marché.

13. Toute offre qui n'est pas présentée en Hors TVA.

Fait à Nouakchott le, 19/05/2025

Directeur Général de la SMH
Ismail ABDEL VETAH